2023-016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2023-04-03-13
CONSEIL MUNICIPAL du 03 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Gilles SARACCO.
Absent excusé : Vincent GOUDON donne procuration à Norbert PERRIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2023 de la Commune en M57

Monsieur le Maire expose que, selon les articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget doit être voté avant le 15 avril ou le 30 avril les années de renouvellement des assemblées délibérantes.
La commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022 après approbation du compte administratif 2022, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2023 de la Commune.
L'équilibre par section du budget primitif 2023 s'établit comme suit :

- fonctionnement :
  - . dépenses : 500 329.81 €
  - . recettes : 500 329.81 €
- investissement :
  - . dépenses : 502 228.34 €
  - . recettes : 502 228.34 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** d'approuver le budget primitif 2023 de la commune, présenté par chapitres.

VOTE : 8 + 1 p POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

La secrétaire
Monique ALLEGRE

Le Maire
Norbert PERRIN

MAIRIE DE RÉAUVILLE 26230 (DRÔME)

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 13 AVR. 2023
Affiché le 13 AVR. 2023